Principes fondamentaux du droit constitutionnel

Maxime Dury

Il s'agit d'introduire aux principes juridiques et politiques qui apparaissent au moment des deux révolutions américaine et française, et définissent un certain type d'État (l'État de droit opposé désormais au totalitarisme), et certains régimes politiques (parlementaire et présidentiel), d'où résultent quelques interrogations sur la liberté, l'égalité, et la démocratie.